

Je suis :.....  
(Préciser votre situation professionnelle ou étudiante)

J'apprends l'allemand et/ou l'anglais depuis ..... ans.

Spécificité du lycée :

Mes loisirs / centres d'intérêt :

Ce que j'attends particulièrement de ce séjour :

Autres remarques :

As-tu déjà participé à de tels séjours ?

Connais-tu d'autres personnes intéressées par ce séjour ? (merci d'indiquer leurs coordonnées !)

## **RENSEIGNEMENTS PRATIQUES**

### **Dates et lieux :**

Du 01 au 10 juin 2015

Au centre CORE / YMCA

Bd Lebel-Jehenne 50230 Agon-Coutainville

### **Participation aux frais :**

70 €

Cette participation couvre l'adhésion à l'association et le séjour dans sa globalité. Les frais de transport sont à la charge des participants ; Une partie est prise en charge par l'OFAJ

Pour vous donner une idée sur le déroulement de ces séjours, découvrez l'OFAJ : [www.ofaj.org](http://www.ofaj.org)



## **SÉJOUR LINGUISTIQUE & INTERCULTUREL FRANCO ALLEMAND- ANGLAIS**

**"POUR UN APPRENTISSAGE HORS DES  
SENTIERS BATTUS"**

**01 au 10 JUIN 2015**

**UCJG CORE**

**50230 Agon-Coutainville (France)**

**Pour des jeunes**

**De 18 à 25 ans**

Organisé en partenariat avec

**OFAJ**

## CORE / YMCA Qui sommes-nous ?

Un centre de vacances installé dans la station balnéaire d'Agon-Coutainville, à quelques pas de la plage. Nous accueillons des groupes de jeunes, mais aussi des familles, et organisons des séjours.

Depuis plusieurs années, nous mettons également en place des séjours internationaux ; nous pensons en effet, que la rencontre de l'autre et d'autres cultures est essentielle à la formation de chacun. De plus, c'est souvent d'une situation de rencontre réelle entre des personnes de langues maternelles différentes que naissent la curiosité, l'envie et une motivation à améliorer son niveau de langue. Nous voulons donc, à travers cette rencontre amener des jeunes à dépasser leurs différences, à s'en servir pour s'enrichir aussi bien d'un point de vue culturel et personnel que d'un point de vue linguistique.

**N'hésitez pas à nous joindre pour plus d'informations !**

### Contact et inscription

CORE

Martin Jean Yves

02.33.47.21.64

[martin.assocore@sfr.fr](mailto:martin.assocore@sfr.fr)

**Les YMCA sont une association reconnue d'utilité publique, agréée par le ministère de la Jeunesse et des Sports et par le Commissariat au Tourisme.**

## OBJECTIFS DU SÉJOUR POUR QUI ?

Ce séjour interculturel s'adresse à des jeunes Français (8) Allemands (8) et Anglais(8) âgés de 18 à 25 ans, désirant allier échange, partage, et découverte. Des connaissances de base de l'autre langue sont souhaitées mais non indispensables

### COMMENT ?

**Le séjour tri nations** est une méthode interculturelle dynamique et motivante : les participants Français, Allemand et Anglais travaillent en équipe et s'enseignent mutuellement leur langue.

**Vivre ensemble en groupe tri national** et participer activement aux activités permettent une découverte vivante de l'autre culture ainsi qu'une mise en pratique immédiate et permanente des apprentissages.

**Les activités** théâtre et culturelles sont proposées tout au long du séjour.

Les jeunes participeront à l'élaboration du programme d'activités selon les moyens disponibles.

**Le thème** choisi pour ce séjour est : « *La Réconciliation et le dialogue interculturel* ».

Les participants vont explorer le contexte historique et les différentes étapes qui ont conduit à la paix. Ils réfléchiront comment vivre et préserver cette paix en tant qu'europeens dans un monde en plein mouvement.

**L'encadrement** est assuré par une équipe d'enseignants multilingues et par des animateurs de chaque pays.

## BULLETIN D'INSCRIPTION

### À renvoyer à

CORE

Bd Lebel Jehenne

50230 Agon Coutainville

Je soussigné

M

Téléphone

Adresse

S'inscrit :

au séjour tri national organisé par le CORE / YMCA du 1 au 10 juin 2015.

Ci-joint : un règlement de 70 € (chèque à l'ordre du CORE).

### Date et signature

Pour ce séjour, les documents suivants sont indispensables : Carte d'Identité ou Passeport, Carte Européenne d'assurance maladie (à retirer auprès de votre Caisse primaire d'assurance maladie).